

AGAME

Le réemploi solidaire à La Réunion

Fiche d'identité



Ville : Le Port (La Réunion)

Zone d'intervention : EPCI du Territoire de La Côte Ouest (TCO)

Quartiers prioritaires de la ville concernés : structure domiciliée dans le quartier 1^{ère} et 2^{ème} couronne et interventions également au sein du quartier 4^{ème} couronne

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : 159 000 habitants dans les QPV de La Réunion et 25 000 dans les QPV d'intervention

Statut : association

Date de création : 2014

Agréments et conventionnements : atelier et chantier d'insertion (ACI), entreprise d'insertion (EI), coopérative d'activité et d'emploi (CAE)

Nombre de salariés : 10,6 salariés

Contacts : Bruno Pichon, directeur, contact@brunopichon.fr

Le projet

L'AGAME est une association créée en 2014 à La Réunion sous l'impulsion d'habitants du territoire, afin de répondre d'une part aux enjeux de prévention des déchets numériques, d'autant plus prégnants dans un contexte insulaire, et d'autre part aux problématiques de pauvreté et de précarité particulièrement fortes sur le territoire de la commune du Port. L'association répond à trois missions :



Insertion professionnelle



Prévention des déchets



Inclusion numérique



Panorama des activités

Pour répondre à sa mission, l'AGAME s'appuie sur un ensemble d'insertion composé de plusieurs types de structures :

- **l'atelier et chantier d'insertion (ACI)** forme des personnes très éloignées de l'emploi au métier de technicien. Il comprend aujourd'hui 13 salariés en insertion. Ces derniers sont chargés de la partie vente et reconditionnement. L'objectif est de leur permettre d'accéder, à l'issue de leur formation, à un emploi durable ou de se diriger vers l'entreprise d'insertion ;
- **l'entreprise d'insertion (EI)** forme des personnes éloignées de l'emploi au métier de formateur. Il comprend aujourd'hui 5 CDDI en équivalent temps plein. Ces derniers se voient délivrer à l'issue de la formation un diplôme de Formateur Professionnel d'Adultes (FPA). L'EI permet donc aux salariés de l'ACI de prolonger leur parcours à travers une formation plus qualifiante. Le dispositif est porté par la Maison de l'Insertion et de l'Inclusion à la Réunion (MIIR), agréée QUALIOP1, dont l'AGAME est actionnaire majoritaire ;
- **la coopérative d'activité et d'emploi (CAE)** permet à des entrepreneurs de tester leur activité avec le statut et la protection sociale d'une coopérative. Elle a été créée en réponse aux enjeux de structuration de l'économie informelle. Elle permet également aux salariés en insertion de l'EI de créer leur activité à l'issue de leur parcours.

Le réemploi de matériel informatique et numérique

Plusieurs étapes sont nécessaires à la réalisation de cette activité, parmi lesquelles : **le sourcing de gisement, l'approvisionnement, l'effacement des données, le diagnostic du matériel, la réparation, le suivi de la traçabilité et la mise au rebut du matériel non réemployable.**

A travers l'ACI, l'AGAME récolte en moyenne 12 tonnes de matériel informatique par an. 85% ont été réemployés en 2022. Les principaux donateurs sont les institutions publiques du Département et de l'intercommunalité du Territoire de la Côte Ouest (TCO). Viennent ensuite de grands donateurs privés tels que les Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI), Air Australe, la Caisse d'Épargne CEPAC, et la société réunionnaise de rénovation S2R. L'AGAME travaille avec la déchetterie de la TCO et avec la société COVALDEC pour le recyclage des pièces mises au rebut.

Les principaux canaux de distribution du matériel réemployé sont la municipalité via le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le dispositif Cité éducative, des mécènes tels que Zeop, le Crédit Agricole, ou Fondker et des associations telles que La Croix-Rouge.

L'association vient d'obtenir un nouvel agrément pour **reconditionner les smartphones.**

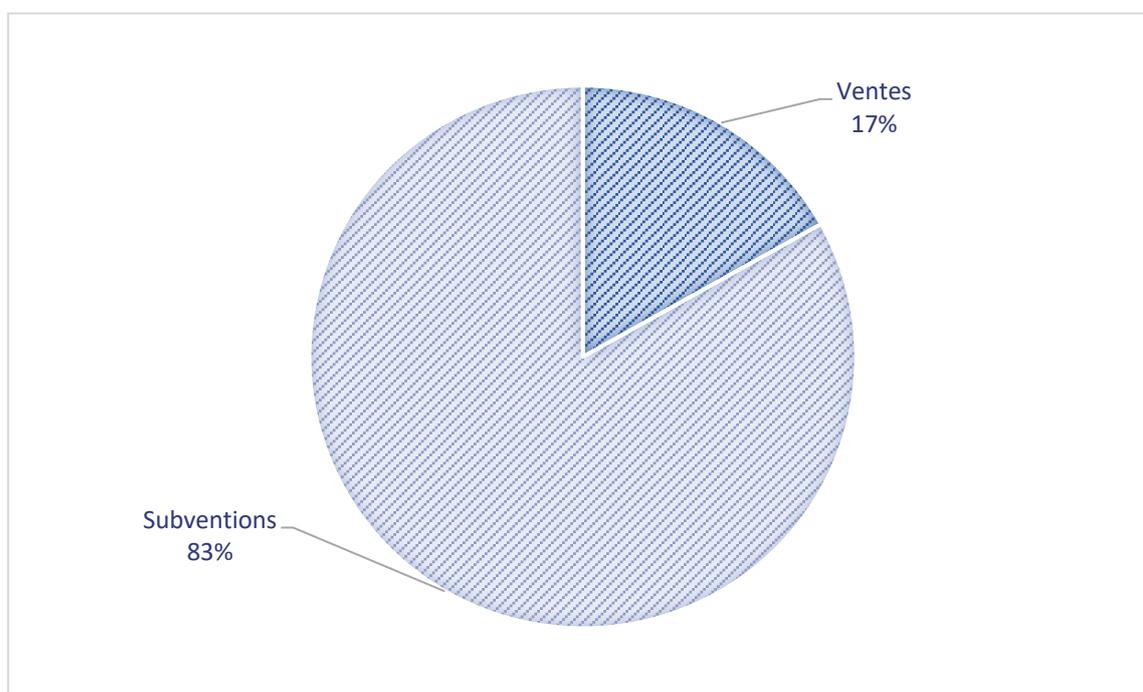
Accompagnement aux savoirs numériques

L'association propose différents types d'offres pour répondre aux enjeux d'inclusion numérique :

- **un service « Urgences numériques »** : une permanence d'accès aux droits est proposée en continu pour accompagner sur leurs démarches administratives les personnes risquant de perdre leurs droits ou leurs indemnités. L'association accueille chaque année en moyenne 3 600 personnes dans ce cadre ;
- **un service « Médiation numérique sur les premiers gestes »** : l'association propose des initiations aux premiers gestes numériques, notamment en direction des publics jeunes via le dispositif des Cités éducatives, et en direction des publics seniors via le dispositif des Pass numériques ;
- **un service « Médiation numérique vers l'autonomie »** : la Maison de l'Insertion et de l'Inclusion à la Réunion dispense des formations vers l'autonomie niveau débutant et niveau intermédiaire, à destination des demandeurs d'emploi de la commune du Port inscrits dans un parcours d'accompagnement renforcé.

Modèle économique

Produits



CA total : 572 500 euros

Le modèle économique de l'AGAME repose aujourd'hui majoritairement sur des **subventions publiques et privées**. Sa principale source de revenus est l'**aide au poste** de l'État lié à ses conventionnements en tant que structure d'insertion.

L'AGAME cherche à **diversifier ses sources de revenus**, notamment grâce à une nouvelle activité de reconditionnement de smartphones. De son côté, l'EI dégage son chiffre d'affaires principalement des formations qu'elle dispense et qui sont financées par Pôle Emploi.

Impact territorial

Participation à la filière locale :

L'AGAME intervient sur tous les maillons de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement à la distribution des dons, en passant par le reconditionnement.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- appartenance aux réseaux [Mednum](#) (coopérative de + 70 acteurs agissant sur la médiation numérique) et [Ordi 3.0](#) (label de + 200 structures de reconditionnement des équipements électroniques et électriques) ;
- appartenance au [Mouvement Emmaüs](#) ;
- appartenance au [collectif AKAAPE](#) qui regroupe les ACI de l'Ouest de La Réunion.

Intégration à des outils de politique publique :

- dispositif [Cités éducatives](#) ;
- dispositif [Maison France Services](#) ;
- dispositif [Pass Numériques](#) ;
- [Contrat de Relance et de Transition Écologique](#) (CRTE) ;
- contrat de ville ;
- expérimentation du dispositif [Premières Heures / Convergence](#).

Chiffres clés

Insertion :

- ACI : 50% de taux de sortie positive ;
- EI : 100% de taux de sortie positive.

Réemploi :

- 12 tonnes de matériel récolté en 2021 ;
- 85% de taux de réemploi.

Inclusion numérique :

- +500 ordinateurs donnés et +200 ordinateurs vendus à prix réduits ;
- 3 600 personnes accueillies au sein de la permanence d'accès



L'informatique était un domaine dans lequel je souhaitais travailler depuis un premier stage de découverte lorsque j'étais adolescent. J'étais attiré par l'aspect manuel du métier et par une appétence particulière pour l'électronique et les nouvelles technologies liée à mon activité de gamer. Avant de connaître l'association, j'enchainais les petits boulots en interim. Grâce à l'AGAME, j'ai pu passer mes diplômes, acquérir de l'expérience et trouver un emploi stable. J'ai obtenu deux certifications : un CAP d'Installateur Dépanneur en Informatique (IDI) et un diplôme de technicien de maintenance en microinformatique. J'ai aussi pu monter progressivement en compétence puisque j'ai commencé à travailler au sein de l'association en tant que technicien de maintenance, en contrat à durée déterminé d'insertion (CDDI) et que je suis aujourd'hui encadrant technique en contrat à durée indéterminée (CDI). Cela fait maintenant 6 ans que je travaille avec l'AGAME et je considère l'association comme une famille».

Habitant du quartier, ancien salarié en parcours d'insertion et salarié permanent de l'AGAME

